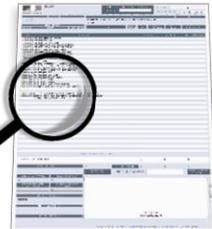




BULLETIN DE PAYE DECRYPTAGE



 DRFIP Direction Régionale des Finances Publiques d'appartenance		BULLETIN DE PAYE MOIS DE []		N° ORDRE A TEMPS DE TRAVAIL + DE 120 H	
AFFECTATION N° d'affectation []		DIRECT REGIO SERVICES PENITENTIAIRES SPIP		Nombre d'heures justifiant les prestations sociales ↑ []	
IDENTIFICATION M.I.N. [] NUMÉRO [] CLÉ [] N°DOS []		GRADE []		ENFANTS À CHARGE [] ECH. [] INDICE OU NB. D'HEURES [] TAUX HORAIRE OU NBI [] TEMPS PARTIEL []	
		Corps et grade []		XXXX = Indice de rémunération	



ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
TRAITEMENT BRUT = Indice x Valeur du point (4,85)			
RETENUE PC = Pension civile, cotisation retraite			
RETENUE PC PSS = Partie de la prime de sujétion spéciale soumis à la pension civile			
INDEMNITE DE RESIDENCE = Compense les coûts de la vie + important (zone 1 +5% du traitement brut, zone 2 + 1%, zone 3 rien)			
REMBT DOMICILE-TRAVAIL = Remboursement des transports en commun			
IND. SUJETIONS SPE. = Indemnité compensant les contraintes et risques encourus dans l'exercice de ses fonctions (22%)			
I. F. S. E. = Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise			
IND. COMPENSATRICE CSG = Indemnité compensant la perte de salaire dû à l'augmentation de la CSG			
C.S.G. NON DEDUCTIBLE } = Contribution Sociale Généralisée, finance la protection sociale			
C.S.G. DEDUCTIBLE }			
C.R.D.S. = Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (déficit de la sécurité sociale)			
COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			
COT PAT FNAL DEPLAFONNEE = Contribution au Fond National d'Aide au Logement			
CONT SOLIDARITE AUTONOMIE = Contribution qui finance la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie			
COT PAT MALADIE DEPLAFON = Contribution Patronale pour assurance maladie			
CONTRIB.PC = Part patronale versée pour la Pension Civile/cotisation retraite			
CONTRIB.PC PSS = Part patronale de la PSS			
CONTRIBUTION ATI = Cotisation employeur qui alimente les caisses indemnisant les accidentés du travail			
COT SAL RAFF } = Retraite additionnelle de la fonction publique			
COT PAT RAFF }			
COT PAT VST MOBILITE = Versement mobilité transport en commun de l'employeur			
TRANSFERT PRIMES / POINTS = Dispositif réduisant le montant des primes des fonctionnaires en contrepartie d'une augmentation du traitement de base par le biais d'une revalorisation des grilles indiciaires et d'un abattement sur le montant des primes			

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU
 IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE (TAUX PERSONNALISE) → Indication du prélèvement d'impôt modifiable via son compte fiscal → **xxxxxx**

+ SUPP FAMILIAL TRAITEMENT = **Supplément Familiale de Traitement : 1 enfant = 2,29€, 2 enfants = 10,67€ + 3% du traitement mensuel brut, 3 enfants = 15,24€ + 8% du traitement brut mensuel, au delà de 3 enfants = 4,57€/enfant + 6% du traitement brut par enfant supplémentaire**

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIAL []		Montant imposable (mois/année) []		Rémunération brute totale []		Totalité des retenues []	
BASE SS DE L'ANNÉE []		BASE SS DU MOIS []		Coût salarial global pour les finances publiques []		NET À PAYER []	
€ x xxx,xx	€ x xxx,xx	€ x xxx,xx	€ x xxx,xx	€ x xxx,xx	€ xxx,xx	€ x xxx,xx	€ x xxx,xx
MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE []		MONTANT IMPOSABLE DU MOIS []		COÛT TOTAL EMPLOYEUR []		TOTAL CHARGES PATRONALES []	
€	€	NET À PAYER []		X xxx,xx = Rémunération nette		TOTAL CHARGES PATRONALES []	

